

Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep Vanier

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep Vanier a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été affectés par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux global de réussite des cours en première session est demeuré stable au Cégep Vanier. Le taux de réussite ventilé démontre toutefois que le nombre d'élèves qui réussissent tous leurs cours a augmenté relativement à l'année de référence 1998. Ainsi, la cible du Collège qui porte sur le taux de réussite maximal des cours est atteinte pour l'année 2002. Le Collège indique que les activités mises en place avec le *Programme de soutien à des actions structurantes* (PSAS) ont contribué à la hausse du taux global de réussite.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux global de réinscription au troisième trimestre augmente de façon progressive depuis 1998. Le Collège a atteint la cible qu'il s'est fixée pour la cohorte de 2001. Les taux de réinscription des programmes *Social Science*, *Nursing* et *Industrial Electronics* connaissent une hausse; ce taux diminue cependant pour le programme *Business Administration*. Le Collège ne formule aucune hypothèse, mais il veut améliorer sa compréhension de la situation dans ce programme.

La diplomation

Le taux de diplomation de la formation préuniversitaire affiche une légère baisse alors que ce taux connaît une légère hausse pour le secteur de la formation technique. Les taux de diplomation varient de la même façon deux ans après la durée prévue des études, mais ils sont nettement plus élevés. Cette situation est due, selon le Collège, aux caractéristiques de sa clientèle composée majoritairement d'élèves allophones, dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, et d'élèves adultes, qui prennent plus de temps pour compléter leur diplôme. Les taux de diplomation observés sont plus faibles que pour les autres établissements publics du réseau collégial, mais les taux pondérés révèlent que le Collège réussit mieux que l'ensemble des autres établissements étant donné les caractéristiques particulières des élèves qui composent sa clientèle.

Appréciation des résultats obtenus

Dans l'ensemble, les taux de réussite des cours en première session et de réinscription au troisième trimestre ont connu une progression depuis 1998. Les taux pondérés de diplomation sont positifs. Le Collège envisage d'approfondir ses analyses en ce qui concerne le taux de réinscription dans le programme *Business Administration*.

La mise en œuvre

La mise en œuvre du plan s'est déroulée comme il a été prévu; presque toutes les mesures de soutien à la réussite ont été mises en place. Le Collège a réalisé les projets qu'il avait identifiés dans son plan d'aide à la réussite. Il a mis sur pied des activités de mentorat dans certains programmes de formation technique. Le plan de réussite a permis l'implantation de diverses mesures d'intégration de la formation générale aux programmes, notamment des mesures spéciales de soutien aux élèves faibles en anglais à leur arrivée au Cégep Vanier. Le Collège constate des progrès quant à l'engagement de tous les départements et programmes envers les projets d'aide à la réussite. Il indique toutefois que l'intégration de la formation générale au secteur de la formation technique s'effectue lentement.

Le plan de réussite est intégré au plan stratégique. Dans ce dernier, les mesures d'aide à la réussite font l'objet d'un suivi par département et par service. Le rapport du plan de réussite comprend, quant à lui, peu d'information sur la mise en œuvre des mesures et les responsables du traitement des données. La Commission considère que le Collège pourrait mieux intégrer ses mécanismes de suivi du plan stratégique au plan de réussite.

L'efficacité des mesures

Le Cégep Vanier met en œuvre plusieurs mesures d'aide à la réussite orchestrées par *The Learning Centre* (TLC), le principal centre d'aide du Collège. Des exercices et des ateliers sont offerts sur des sujets divers (lectures et écritures, concentration et méthodes de travail). Les professionnels du TLC ont la responsabilité d'organiser, entre autres, le tutorat par les pairs dans plusieurs disciplines et programmes. Les usagers de ce service sont de plus en plus nombreux. Les services offerts par le TLC sont évalués annuellement et le Collège indique que les résultats de ces évaluations sont positifs. Les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques sont mises en œuvre par les centres d'aide spécialisés en science et en mathématiques. Ces mesures ne sont pas évaluées, mais le Collège décrit les nombreuses activités auxquelles elles ont donné lieu ainsi que les projets en cours de réalisation. L'impact des contrats de réussite qu'il signe avec les étudiants en situation d'échecs répétés n'a pas encore été évalué.

Le Collège présente, en annexe, le rapport final de son projet réalisé dans le cadre du *Programme de soutien à des actions structurantes* (PSAS). Ce rapport final comprend une évaluation des mesures spéciales mises en œuvre par le TLC pour favoriser la réussite dans cinq programmes techniques ciblés et une appréciation des résultats obtenus. Il appert que ces mesures ont eu un impact sur le taux de réussite et de persévérance dans les programmes ciblés. Le soutien aux élèves qui connaissent des difficultés en anglais, le

mentorat offert dans le programme *Computer Science*, les ateliers sur les stratégies d'apprentissage et d'études suivis par les élèves du programme *Industrial Electronics* et les groupes d'études en *Nursing* comptent parmi les mesures les plus efficaces. Le Collège indique que l'ensemble des mesures mises en œuvre dans le programme *Social Science* et dans les programmes-maison d'accueil et d'intégration contribuent également à hausser le taux de réinscription des élèves.

Le rapport final du projet réalisé dans le cadre du PSAS souligne les caractéristiques communes aux mesures les plus efficaces : l'attention individuelle offerte aux élèves, un environnement positif, la collaboration entre le TLC, les départements et les programmes et le dépistage rapide des élèves en difficulté. Le Collège présente, dans ce rapport, un modèle d'intervention en aide à la réussite qu'il a développé. Ce modèle regroupe les interventions en deux types d'approches : celles qui touchent directement les élèves et celles qui visent à soutenir les professeurs et les intervenants.

La Commission constate que le Collège a approfondi ses analyses par programme. Elle souligne l'efficacité des mesures mises en place pour répondre aux besoins des élèves. Elle note que le Collège a développé des mécanismes d'évaluation des activités qu'il met en œuvre au TLC et dans ses programmes-maison. Elle encourage le Collège, lors de l'élaboration de son prochain plan de réussite, à poursuivre ses analyses des besoins des élèves par programme, notamment en ce qui concerne les élèves allophones.

Conclusion

Le Collège a atteint ses cibles en ce qui concerne le taux de réussite en première session et de réinscription au troisième trimestre. Le taux de diplomation en formation technique affiche une légère augmentation. Le Collège connaît un bon taux pondéré de diplomation, lequel prend en compte les particularités de sa population étudiante. Il envisage d'approfondir ses analyses du taux de réinscription dans le programme *Business Administration*.

Bien que la mise en œuvre du plan se soit déroulée comme il a été prévu, la Commission remarque que les mécanismes annuels de suivi du plan stratégique ne sont pas intégrés au rapport du plan de réussite. Elle croit que le Collège gagnerait à mieux arrimer les mécanismes de suivi de ses deux plans.

L'évaluation des mesures mises en œuvre dans les programmes techniques, dont plusieurs viennent s'ajouter au plan d'aide à la réussite, est rigoureuse et bien documentée. Les mesures déployées par le Collège ont eu des effets positifs sur le taux de réussite de certains cours de formation spécifique et d'anglais. Le Collège a tiré des conclusions fort intéressantes sur l'efficacité des interventions en aide à la réussite.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche